

Burundi/Crise

# L'Onu dénonce des massacres ethniques, des charniers et des viols collectifs

AFP  
Genève/Suisse

Tous les signaux sont en train de virer au rouge, averti le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme.

L'ONU a dénoncé hier l'existence de massacres ethniques, de charniers avec une centaine de cadavres et de viols collectifs commis par les forces de sécurité au Burundi, pays plongé depuis fin avril dans une grave crise politique.

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a averti que "tous les signaux d'alarme, y compris celui d'une dimension de plus en plus ethnique de la crise, sont en train de virer au rouge", ajoutant qu'un "effondrement complet de l'ordre public est imminent".

Ce petit Etat d'Afrique centrale est plongé dans un cycle de violences depuis l'annonce fin avril de la décision du président Pierre Nkurunziza de solliciter un troisième mandat, qu'il a remporté en juillet.

Ses opposants l'accusent d'avoir violé la Constitution et l'Accord d'Arusha

ayant mis fin à la guerre civile de 1993-2006.

Dans un communiqué, le Haut-Commissaire de l'Onu a dénoncé "des violences sexuelles commises par des membres des forces de sécurité et une forte augmentation des disparitions forcées et des tortures".

Il a aussi réclamé une enquête sur "l'existence possible d'au moins neuf charniers" à Bujumbura et dans ses environs, y compris un dans un camp militaire.

Selon des témoins, cités dans le communiqué, ils contiendraient au moins 100 corps, tous tués lors d'attaques lancées le 11 décembre contre trois camps militaires.

"Mon organisation est en train d'analyser des images satellite afin d'apporter des éclaircissements sur ces allégations très graves", a dit M. Zeid.

L'expert sur l'Afrique du HCR, Scott Campbell, a déclaré hier que trois représentants de l'institution avaient prévu de se rendre sur place le 25 janvier, mais sans garantie d'avoir des visas.

"Il est désormais tout à fait clair qu'une enquête indépendante, approfondie, crédible et impartiale est nécessaire sans délai, et que les sites des fosses communes présumées doivent



Photo : AFP

Au moins 439 personnes ont trouvé la mort entre le 26 avril et le 14 janvier, selon l'Onu.

être protégés", a affirmé M. Zeid.

Evoquant les viols attribués aux forces de sécurité, il a cité "13 cas de violence sexuelle contre des femmes" commis "dans les quartiers perçus comme soutenant l'opposition".

"Le scénario était similaire dans tous les cas : les forces de sécurité seraient entrées dans la maison des victimes, auraient séparé les femmes des autres membres de famille et les auraient violées, leur faisant subir dans certains cas des viols collectifs", a-t-il indiqué.

"Le nombre croissant de disparitions forcées, conjugué aux allégations sur l'existence de lieux de détention secrets et de charniers, est extrêmement alarmant", a-t-il déploré.

VERS UN "DESASTRE" • M. Zeid a par ailleurs souligné le danger de "l'émergence d'une dimension ethnique" dans les violences.

Il a cité le témoignage d'une des femmes victimes d'abus sexuels qui a déclaré que son agresseur lui aurait dit qu'elle payait le prix d'être tutsi. "Dans le quartier de Bujumbura appelé Nyakabiga, un autre témoin a déclaré que les Tutsi avaient été systématiquement tués, alors que les Hutu avaient été épargnés". Le Haut-Commissaire a également souligné qu'"au moins 130 personnes avaient été tuées en décembre", soit le double du mois précédent. Au moins 439 personnes ont trouvé la mort entre le 26 avril et le 14 janvier, selon l'Onu. "L'impunité rampante per-

siste pour toutes les violations des droits de l'Homme commises par les forces de sécurité et les Imbonerakure (NDLR : milice armée pro-gouvernementale), et ce en dépit de nombreuses preuves de leur responsabilité dans ces crimes de plus en plus graves", a déclaré M. Zeid.

"Cela indique qu'un effondrement complet de l'ordre public est imminent. Les groupes d'opposition armés devenant plus actifs et la dimension ethnique - au potentiel mortifère - réapparaissant, tout ceci aboutira inévitablement à un désastre, à moins que la trajectoire actuelle de dégradation rapide de la situation ne cesse", a-t-il averti.

Les violences au Burundi ont déjà poussé plus de 200 000 personnes à quitter le pays, selon l'Onu.

• **Prison à vie pour 4 généraux, 5 à 30 ans pour 17 accusés.** La Cour suprême du Burundi a condamné hier quatre généraux à la prison à vie pour avoir organisé la tentative de coup d'Etat des 13 et 14 mai 2015, neuf officiers à 30 ans de prison pour y avoir pris part, huit hommes de troupe à 5 ans, et acquitté sept personnes, selon une source présente à l'audience.

L'Afrique en bref

• **Cameroun/Islamistes. Hécatoombe dans l'Extrême-Nord**

Environ 1 200 personnes ont été tuées dans les attaques et attentats perpétrés par les islamistes nigériens de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun depuis 2013, selon le gouvernement camerounais.

• **Congo/Présidentielle. La loi créant une nouvelle commission électorale adoptée**

L'Assemblée nationale congolaise a adopté jeudi un texte de loi mettant en place la nouvelle Commission chargée d'organiser les élections au Congo, où le premier tour de la présidentielle est fixé au 20 mars.

• **Guinée Equatoriale/Présidentielle. Le recensement électoral a commencé**

Les opérations de recensement électoral ont débuté hier et se dérouleront jusqu'au 30 janvier en Guinée équatoriale en prévision de la présidentielle prévue cette année en novembre dans ce pays d'environ 750 000 habitants dirigé d'une main de fer par Teodoro Obiang Nguema depuis 1979.

• **Nigeria/Politique. Le porte-parole de l'opposition inculpé pour fraude**

Le porte-parole du principal parti nigérien d'opposition, Olisa Metuh, a été maintenu en détention hier par la justice qui l'accuse d'avoir perçu frauduleusement près de 2 millions de dollars environ (1,2 milliard de francs).

• **Ouganda/Présidentielle. Premier débat en vue du scrutin, en l'absence de Museveni**

L'Ouganda a tenu hier son premier débat entre les candidats à l'élection présidentielle, en l'absence du président sortant Yoweri Museveni, au pouvoir depuis trente ans et qui se représente pourtant à sa propre succession.

• **Somalie/Guérilla. Attaque des islamistes shebab contre un camp de l'Amisom**

Les islamistes somaliens shebab ont pris d'assaut hier un camp du sud de la Somalie hébergeant des militaires kényans de l'Amisom, la Force de l'Union africaine (UA) en Somalie, et des soldats somaliens, faisant de nombreux tués, a annoncé un responsable militaire somalien.

Burkina-Côte d'Ivoire/Enquête

# Ouagadougou lance un mandat d'arrêt contre Soro

AFP  
Ouagadougou/Burkina Faso

Ce sont des écoutes téléphoniques à la veille du putsch raté du 17 décembre qui valent une telle action au président de l'Assemblée nationale ivoirienne.

UN mandat d'arrêt a été lancé par la justice militaire du Burkina Faso contre le président de l'Assemblée nationale ivoirienne Guillaume Soro, ancien chef de la rébellion, dans le cadre du coup d'Etat raté du 17 septembre au Burkina Faso, a affirmé hier une source judiciaire à l'AFP.

"Un mandat d'arrêt international a été lancé contre M. Soro dans le cadre de l'enquête sur le putsch (raté) et les écoutes téléphoniques", selon cette source. Des enregistrements téléphoniques attribués à Djibrill Bassolé, ex-ministre des Affaires étrangères burkinabè (sous le régime du prési-

dent déchu Blaise Compaoré), et à M. Soro ont été évoqués dans la presse en novembre.

Guillaume Soré et Djibrill Bassolé, actuellement emprisonné et qui fut un homme clé du régime Compaoré tombé en 2014, ont tous deux nié depuis avoir eu cette conversation, dénonçant une "manipulation".

Dans l'enregistrement d'une quinzaine de minutes, les deux interlocuteurs envisagent la possibilité de soutenir le putsch (alors en cours) mené par le général Gilbert Diendéré, ancien bras droit de Compaoré et chef de Régiment de sécurité présidentielle (RSP), l'unité putschiste.

Les deux interlocuteurs évoquent aussi la possibilité de "frapper" dans le nord du Burkina pour faire "paniquer" l'armée régulière qui se préparait à donner l'assaut contre la base du RSP.

En décembre, le commissaire du gouvernement (procureur militaire) du Burkina, le lieutenant-colonel Norbert Koudougou,



Photo : F. M. MOMBO

Le président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Soro, doit faire face à un mandat d'arrêt lancé par la justice militaire du Burkina Faso.

avait indiqué que les enregistrements avaient été versés au dossier, soulignant qu'"un expert" serait chargé d'authentifier ou de discréditer ces écoutes. Début décembre, lors d'une interview à la radio privée Savane FM de Ouagadougou, le Premier ministre en exercice Isaac Zida avait affirmé que les écoutes téléphoniques étaient "authentiques".

Le 16 septembre, des sol-

datés du RSP avaient pris en otage le président Michel Kafando et le gouvernement avant de proclamer le coup d'Etat le lendemain. La mobilisation des citoyens et de l'armée loyaliste avait conduit à l'échec du putsch une semaine plus tard.

M. Bassolé a été interpellé à son domicile le 29 septembre. Il a été notamment inculpé de "haute trahison", "attentat à la sûreté

de l'Etat" et "collusion avec des forces étrangères pour déstabiliser la sécurité intérieure".

M. Soro, qui a également fait l'objet en décembre d'un mandat d'amener français dans le cadre de la plainte d'un fils de l'ancien président Gbagbo, s'était défendu mi-décembre devant l'Assemblée nationale affirmant que ces écoutes étaient des "chimères" et qu'il était "victime d'une des pires campagnes de dénigrement et de calomnie". "La spirale, l'emballlement et l'effolement médiatique sans précédent contre ma personne méritent des clarifications après le passage de cette tempête inouïe", avait-t-il dit aux députés.

• **"Un acte hostile contre la Côte d'Ivoire".** L'entourage du président de l'Assemblée nationale ivoirienne Guillaume Soro a estimé hier que la délivrance d'un mandat d'arrêt à son encontre par la justice du Burkina Faso "serait un acte hostile", tout en soulignant ne pas avoir été informé de l'existence de ce mandat.